

Mesdames, messieurs,

Vous avez sollicité mon avis sur les délicats sujets que sont la famille, la PMA, la GPA et la fin de vie.

La famille est pour moi essentielle. En tant que femme mariée et mère de deux enfants, ces sujets me touchent particulièrement.

Concernant la GPA :

Je m'inscris pleinement dans la proposition d'Emmanuel Macron : « *nous assurerons la participation de la France à une initiative internationale pour lutter contre les trafics et la marchandisation des femmes liés au développement de la GPA dans le monde* ».

Une telle démarche est d'ores et déjà en préparation à la Convention de la Haye, sur le modèle de ce que cette Convention a réalisé en matière d'adoption internationale pour lutter contre le trafic d'enfants.

Je suis absolument contre la légalisation de la GPA en France.

Concernant la PMA :

Je souhaite attendre l'avis du comité consultatif national d'éthique (CCNE), afin d'assurer dans la société un vrai débat, pacifié et argumenté.

Voici les positions que je défendrai.

Au travers de tous ces termes techniques et positions statutaires, le fil conducteur qui doit nous guider, c'est **le droit de l'enfant avant le droit à l'enfant**. Nos enfants sont la priorité, ils sont l'avenir de la France. Je me battrai pour que chacun d'entre eux puisse s'épanouir pleinement en ayant accès aux mêmes droits.

Concernant la fin de vie.

Enfant, j'ai vécu avec mes arrière-grands-parents. Mon arrière-grand-père, à 92 ans, a souffert d'une gangrène du pied. Lui qui avait survécu à la Grande Guerre, les médecins voulaient l'amputer. Lui ne demandait qu'à mourir entier. Il s'agit aujourd'hui de trouver le juste équilibre entre l'acharnement thérapeutique, qui ne respecte pas l'Homme, et l'euthanasie. Chaque vie est unique et l'affaire Lambert ne doit pas occulter cet état de fait.

Bien à vous,

Laetitia Saint-Paul